

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2020

**Présents :** Mmes MM. ARNOULD Adeline, BARROCAS Sylvianne, BILLOTTE Christelle, DONZE Nathalie, GOUSSET Claudine, MONNIER Béatrice, RIETZ Liliane BAZELIN Régis, GOSZKA Gilles, MAURICE Renaud, RIBIERE Jean-François, ROPP Jean-Marie, STRAUSS Patrick

**Excusés :** M. DECAMPS Francis

**Absents :** M GAUSSIN Christian suite à sa démission du conseil municipal

**Secrétaire de séance :** Mme ARNOULD Adeline (**unanimité 13 POUR**)

Début de séance à 18h10

## 1. Délégation du Conseil Municipal au Maire

Après la lecture article par article par Monsieur le Maire de chacune des délégations, le conseil municipal lui a confirmé la délégation de l'ensemble de celles-ci.

**Adoption à l'unanimité**

**13 POUR**

## 2. Commissions

Après délibération et lecture des postes des adjoints et du Maire délégué de Corcelles, commission par commission, le conseil municipal décide de nommer les personnes suivantes pour chaque commission :

Responsable 1<sup>er</sup> Adjoint Mme Gousset Claudine :

**Commission fêtes et cérémonies :** Mmes ARNOULD Adeline, BARROCAS Sylvianne, MONNIER Béatrice, RIETZ Liliane et M. ROPP Jean-Marie

**Commission fleurissement décoration cadre de vie :** Mmes ARNOULD Adeline, BARROCAS Sylvianne, MONNIER Béatrice, RIETZ Liliane et M. ROPP Jean-Marie

Responsable 2<sup>ème</sup> Adjoint M. Strauss Patrick :

**Commission aménagement du territoire :** Mmes Billotte Christelle et Rietz Liliane

**Commission information APC :** Mme Rietz Liliane et M. Nathalie Donze

**Développement urbain et économique :** Mmes Billotte Christelle et Arnould Adeline

Responsable 3<sup>ème</sup> Adjoint M. Ropp Jean-Marie :

**Forêt :** Mme Billotte Christelle, MM. Donze Nathalie, Bazelin Régis

**Salle Polyvalente :** M. Donze Nathalie sera suppléant de M. ROPP

Maire délégué de Corcelles M. Goszka Gilles :

**Réferent Gonvillars :** Mme Arnould Adeline sera la suppléante de M. GOSZKA

**Réferent Sécurité :** MM. Donzé Nathalie et Bazelin Régis

**Adoption à l'unanimité 13 POUR**

## 3. Indemnités des Adjoints.

Après délibération, le conseil municipal fixe le montant des indemnités pour les 3 adjoints à 10.7 % de l'Indice Brut Terminal de la Fonction Publique.

**Adopté 12 POUR- 1 ABSTENTION – M. Maurice Renaud**

Le maire et le maire délégué de Corcelles percevront les indemnités prévues règlementairement.

Ces indemnités seront versées à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020

**TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION DU 12 juin 2020**  
**Indemnités de fonction du maire, du maire délégué de Corcelles et des 3 adjoints**

FONCTION	TAUX appliqué (en % de l'IB 1027)	Montant mensuel brut
Maire	40.3	1 567.43 €
Maire délégué Corcelles	25.5	991.80 €
1 <sup>er</sup> adjoint	10.7	416.17 €
2 <sup>ème</sup> adjoint	10.7	416.17 €
3 <sup>ème</sup> adjoint	10.7	416.17 €

#### 4. Vote des taux d'imposition 2020

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas changer les taux d'impositions 2020

**Adoption à l'unanimité**

**13 POUR**

#### 5. Désignation des délégués

Après délibération, le conseil municipal décide de nommer les personnes suivantes :

**Délégués du SIVU de la Roselière** : Mmes Arnould Adeline, Gousset Claudine, M. Ribière Jean-François et M. Goszka Gilles.

**Délégués S.I.E.D** : M. Strauss Patrick, Suppléant Mme Billotte Christelle

**Délégué C.N.A.S** : Mme Gousset Claudine

**Correspondant Défense** : M. Donzé Nathalie

**Délégués à la commission de l'Association des communes forestières** : M. Bazelin Régis et M. Ropp Jean-Marie

**Délégués commission des Associations de la commune** : Mmes MM. Arnould Adeline, Gousset Claudine, Rietz Liliane, Goszka Gilles et Strauss Patrick.

**Commission Communale des Impôts Directs** : Le Conseil Municipal dresse comme suit la liste de proposition des membres susceptibles de faire partie de la C.C.I.D

Titulaires	
- UTTEWILLER Fabien - CARRY Georges - LYEFFROY Guy - DUPONT Denis - GOSZKA Gilles - STRAUSS Patrick	- BAZELIN Régis - GOUSSET Claudine - ARNOULD Adeline - RIETZ Liliane - ROPP Michèle - SCHWARTZWALDER Mahsa
Suppléants	
- CARD Edith - BARROCAS Sylvianne - GOUSSET Jacky - RIBIERE Josseline - ROPP Jean Marie - BILLOTTE Christelle	- ROQUEL Annie - MAURICE Renaud - DONZE Nathalie - - -

**Adoption à l'unanimité 13 POUR**

#### 6. Reconduction C.C.A.S et désignation délégués :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir le C.C.A.S et désigne les personnes suivantes :

Président du C.C.A.S : M. Ribière Jean-François

Vice Présidente du C.C.A.S : Mme Gousset Claudine

Membres du C.C.A.S : Mmes M. Barrocas Sylvianne, Rietz Liliane, Goszka Gilles

**Adoption à l'unanimité 13 POUR**

#### 7. Désignation d'un référent compétent numérique :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer M. Maurice Renaud référent compétent numérique.

**Adopté 11 POUR - 2 ABSTENTIONS** - Mme Arnould Adeline, M. Maurice Renaud

### **8. Prime exceptionnelle COVID 19 pour les agents :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer une prime exceptionnelle Covid 19 aux agents communaux qui sont venus travailler pendant la pandémie.

**Adopté 10 POUR - 3 CONTRE** - Mme Billotte Christelle, M. Bazelin Régis, M. Maurice Renaud

Le maire détermine les montants alloués par arrêté. Ce sera 300 € à l'agente de l'Agence Postale et 300 € à la secrétaire.

### **9. Remise gracieuse loyer commercial à la cellule salon de coiffure de Saulnot :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire une remise gracieuse de 2 mois de loyer pour la cellule commerciale louée par le salon de coiffure.

**Adopté 10 POUR - 2 ABSTENTION** Mmes Rietz Liliane, Arnould Adeline- **1 CONTRE** - M. Ropp Jean Marie

### **10. Recrutement d'un agent en contrat aidé :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour le recrutement d'un agent en contrat aidé afin de renforcer l'Agence Postale Communale en vue de sa labellisation en Maison des Services. Ce contrat sera de 24 H hebdomadaires, rémunéré au S.M.I.C. pour une période de 10 mois à compter du 22/06/2020.

**Adoption à l'unanimité 13 POUR**

### **11. Autorisation de recruter des agents contractuels de remplacement :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise les recrutements sur emploi permanent (remplacement d'agents indisponibles affectés sur un emploi permanent).

**Adoption à l'unanimité 13 POUR**

### **12. Convention mise à disposition de personnel par le CDG70 :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne l'autorisation d'adopter la convention de mise à disposition de personnel par le CDG70

**Adoption à l'unanimité 13 POUR**

### **13. Extension réseaux électricité et Telecom rue de la scierie :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour la création d'une extension électricité prise en charge à 100% par le SIED70

**Adopté 12 POUR - 1 CONTRE** Mme Rietz Liliane

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour l'extention télécom pour un montant de 1 694.72 € à la charge de la commune.

**Adopté 7 POUR**

**5 ABSTENTIONS** Arnould Adeline, Rietz Liliane, Gousset Claudine, Goszka Gilles, Maurice Renaud  
**1 CONTRE** Monnier Béatrice

**Prochaine réunion prévue le 10 juillet 2020 à 18 h**

**Fin de séance à 21h10**

Fait à Saulnot, le 17 juin 2020

J.F. RIBIERE, maire.

